

07

COLLEGE PRIVE LAROUSSE BP. 11700 TEL.(+237) 677 35 71 04 / 699 64 24 98					
ANNEE SCOLAIRE	TRIMESTRE N°2 EVALUATION N°4	EPREUVE	CLASSE	DUREE	COEF
2022-2023		CGAO	ESCOM4	30MIN	2
EXAMINATEUR : M.KUIDA HERVE		DATE : 04/03/2023		EF	

Handwritten signature and date: 04/03/2023

NB: - *Aucun document en dehors de ceux remis aux candidats par les examinateurs n'est autorisé.*
 - *Les candidats ne doivent pas sortir de la salle avec les épreuves.*

❖ Monsieur DJOUN confie la tâche de calcul de la récompense de ses représentants sur le terrain. Ceci est fonction des montants des commandes passées par les clients convaincus.

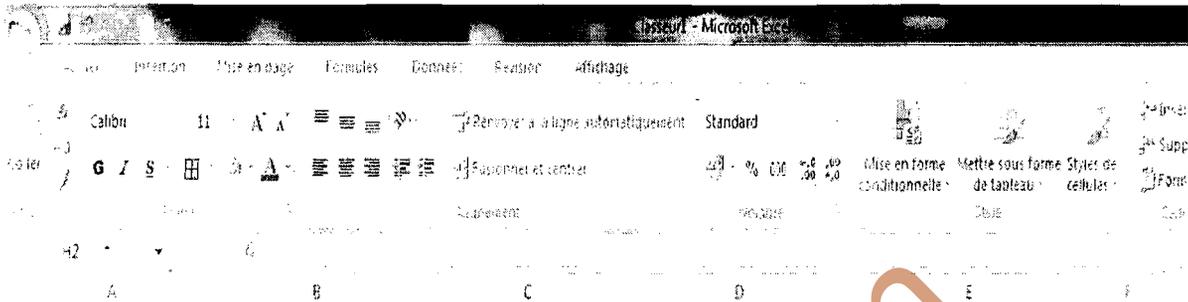
Il vous donne les règles de calculs suivantes :

- a) Afficher le code 100 devant tous les clients ayant une facture supérieure ou égale à 500 000 FCFA et le code 50 pour tous les autres clients.
- b) La récompense de 10% correspond au code 100 et elle est de 5% pour le code 50.

Travail à faire :

- 1- Lancer le logiciel Excel mis à votre disposition. 1PT
- 2- Saisir le tableau de calcul de la récompense en annexe 1. 4PTS
- 3- Saisir dans la cellule C3, la formule suivante =SI(B2>=500000;"100";"50") permettant d'afficher le code du représentant AUDREY 3PTS
- 4- Afficher le code des autres clients par recopie. 3PTS
- 5- En vous inspirant de la formule de la question 3, afficher dans la cellule D3, le taux de récompense de AUDREY puis par recopie, celui des autres clients. (NB : les codes affichés sont les chaînes de caractères) 3PTS
- 6- Calculer en E3 le montant de la récompense de AUDREY et par recopie celui des autres 3 PTS
- 7- Calculer le montant total de la récompense que doit payer monsieur DJOUN 2 PTS
- 8- Enregistrer votre travail sous votre nom suivi de la classe dans le répertoire mes documents

MANIPULATION ET APTITUDES DU CANDIDAT..... 2PTS



ANNEXE : TABLEAU DE CALCUL DES RECOMPENSES

REPRESENTANTS	MONTANT FACTURE	CODE RECOMPENSE	TAUX RECOMPENSE	MONTANT RECOMPENSE
AUDREY	500 500			
BIBIANE	185 000			
CHÂMAKE	6 450 000			
DOUDOU	125 400			
ENGA	63 500			
FERNAND	10 200 000			
TOTAL DE LA RECOMPENSE A PAYER				